

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Femmes et Hommes

(à apposer dans vos locaux à l'affichage public)

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE,  
POUR LE COMPTE DES CENTRES DE GESTION DES RÉGIONS PACA-CORSE, ORGANISE

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE  
PAR VOIE D'AVANCEMENT DE GRADE - SESSION 2018

DATE DE LA PREMIÈRE ÉPREUVE : JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

## NATURE DES ÉPREUVES :

- ❖ **Rédaction d'un rapport** à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales assorti de propositions opérationnelles (Durée : 3 heures ; coefficient 1).
- ❖ **Entretien** ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience et se poursuivant par des questions permettant d'apprécier ses connaissances professionnelles, ses capacités d'analyse et de réflexion ainsi que sa motivation et son aptitude à exercer des missions d'encadrement. (Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 2).

## DATES DE RETRAIT DES DOSSIERS :

- ✓ **Préinscription en ligne sur le site internet [www.cdg04.fr](http://www.cdg04.fr) : du 24/04/2018 au 23/05/2018 (minuit).**

La préinscription permet aux candidats de compléter en ligne le dossier, de l'imprimer, de le signer et de le transmettre accompagné des pièces justificatives demandées.

**Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion organisateur, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription.** Les captures d'écran ou leurs impressions ne seront pas acceptées. De même, les photocopies de dossier seront refusées.

- ✓ **Par voie postale : du 24/04/2018 au 23/05/2018 \*.**

La demande devra être accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie au tarif en vigueur (de 150 à 200g) et libellée aux nom et adresse du candidat.

- ✓ **Au siège du Centre de Gestion : du 24/04/2018 au 23/05/2018 (17h00).**

Les demandes sur place seront effectuées aux horaires habituels d'ouverture du Centre de Gestion indiqués ci-dessous.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 31/05/2018\*.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION RELATIVES AUX CANDIDATS :

- ▶ Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins un an dans le 5ème échelon du grade d'animateur principal de 2ème classe et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau

**Nota :** Les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement au grade d'accueil ou au cadre d'emplois d'accueil fixées par le statut particulier (Art.16 du décret n°2013-593).

## RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU :

**CENTRE DE GESTION DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE - SERVICE CONCOURS**

Chemin de Font de Lagier - BP n°9 – 04130 VOLX / Tél. : 04 92 70 13 02 / Télécopie : 04 92 70 13 01

Courriel : [concours@cdg04.fr](mailto:concours@cdg04.fr) / Accueil public : de 09h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Aucun dossier dont les demandes seront effectuées auprès des Centres de Gestion partenaires et/ou par téléphone, télécopie et courrier électronique ne sera transmis aux candidats.

\* Le cachet de la poste faisant foi